# Le bulletin communal de Sivry-Rance

# 2017
# n°2

# Pour notre jardin communautaire de Rance...

## Economique, écologique...

*Vous avez des outils de bricolage, de jardinage dont vous ne vous servez plus ?*
*Des outils cassés ou bien vite remplacés par des neufs ?*
*Rénov'outils est un nouveau concept qui va nous permettre de recycler*
*et de revaloriser vos outils inutilisés ou détériorés permettant*
*ainsi à d'autres qui en ont besoin de les acquérir!*

*Déposez-les aux Lavandières, Grand-Rue, 132 à Rance, du lundi au vendredi, de 9h à 16h.*

*Adresse : rue Godart, 2 Tel : 060/41.41.99*
*Mail : magali.mormal@publilink.be*

**Mesdames, messieurs,**

**Le réseau des écoles communales de l'entité est en deuil depuis la rentrée scolaire. Le Collège communal a été au regret d'annoncer aux parents la fermeture de l'école communale de Sautin.**

**Comme de nombreux petits villages ruraux de Wallonie, éloignés des centres urbains, nous avons été victimes d'une législation qui ne tient compte que d'un critère principal, le nombre d'enfants inscrits. Cette législation fait fi malheureusement du critère d'éloignement, obligeant ainsi de nombreux parents à inscrire leurs enfants, dès le plus jeune âge, dans les écoles des villages voisins.**

**Depuis que le transport scolaire pour tous a été supprimé il y a plusieurs années, les parents qui ne bénéficient pas de ce service doivent assurer dorénavant le transport de leurs enfants aux dépens de leurs horaires de travail.**

**La fermeture de l'école de Sautin était inéluctable. Depuis plusieurs années, l'Administration communale a usé de multiples subterfuges afin d'éviter cette fermeture. Ce critère injuste mais impartial du nombre d'élèves inscrits ne doit pas occulter la principale cause de cette fermeture : la diminution importante du nombre d'enfants dans nos villages. La natalité est en chute libre depuis 10 ans (50% de naissances en moins) et à cela s'ajoute l'exode vers les grandes villes des jeunes familles de l'entité qui y trouvent plus de facilités pour obtenir un logement ou un travail.**

**Le défi majeur pour notre commune sera donc pour les années à venir d'offrir à nos jeunes plus de facilités, plus de services et plus d'avantages pour les convaincre de rester dans nos villages. Nous devons ensemble nous investir dans notre jeunesse afin d'éviter que notre commune soit composée de villages dortoirs.**

**Afin que l'école de Sautin puisse continuer à faire vivre le cœur du village, le Collège communal a décidé de consacrer ce bâtiment communal uniquement à des activités extrascolaires pour les enfants de notre commune. Nous espérons ainsi donner à cette école un second souffle et aux enfants du village de Sautin des nouvelles activités proches de leur domicile.**

**Jean-François Gatelier**
**Bourgmestre de Sivry-Rance**

# L'Accueil Temps Libre

Ferme Lobet

Magma

Bibliothèque

EPN

CDPA

Espace Nature

**L'Accueil Temps Libre (ATL), en charge des activités extrascolaires, joue un rôle capital dans le développement et l'épanouissement des enfants. Tous les enfants de Sivry-Rance peuvent en bénéficier !**

**Depuis la rentrée scolaire de septembre 2015, l'A.T.L. organise des activités variées tous les mercredis après-midi de l'année scolaire. Ces activités récréatives, ludiques ou sportives se font en association avec les partenaires locaux tels l'Espace Nature de la Botte du Hainaut, l'Espace Public Numérique, le Centre de Dépaysement et de plein air, la Maison des Aînés, la Bibliothèque Communale, le Magma (Musée et Atelier du Marbre et de la Généalogie), la Ferme du Gard, …**

**Des visites extérieures ont aussi parfois lieu : La Grange aux Papillons, l'Aquascope, … de même que des animations telles que le Crazy Circus, la Souricelle, l'Atelier Boulangerie, …**

**Au début de l'année 2016, l'A.T.L. a aussi décidé d'organiser des accueils extrascolaires durant les journées pédagogiques.**

**Toutes ces animations sont destinées aux enfants de 2,5 à 12 ans.**

**Dans le cadre de l'A.T.L. également, la Commune de Sivry-Rance organise un centre de vacances, début juillet et fin août, pour les enfants de 2,5 à 14 ans.**

**Vous souhaitez des précisions, n'hésitez pas : contactez la coordinatrice, Mme Roxane Dejonge : roxane.dejonge@sivry-rance.be – 060/414125 et consultez « accueil temps libre-sivry-rance » sur facebook.**

**François Ducarme**
**Echevin de l'Extrascolaire**

# Sivry-Rance: natalité et population

**Une dénatalité relativement importante est constatée depuis quelques années. Si, au cours des 10 dernières années, on enregistrait une moyenne de plus de 50 naissances par an, une nette décroissance apparaît maintenant.**

**En 2012 naissaient à Sivry-Rance, 35 garçons et 34 filles ; on ne comptait plus que 62 naissances en 2013, 41 en 2014, 49 en 2015, 39 en 2016. Cette année, au 15 juillet, seuls 13 nouveaux nés sont inscrits dans le registre. Mathématiquement, on peut craindre que seulement une vingtaine de naissances sera enregistrée cette année.**

**Cette diminution va avoir des répercussions sur la population scolaire mais aussi dans les clubs de sports et autres activités liées à l'enfance !**

**Voici le nombre d'habitants de Sivry-Rance depuis 2007 :**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2007 | 2.337 H | 2.323 F | soit | 4.660 habitants |
| 2008 | 2.334 | 2.359 | | 4.693 |
| 2009 | 2.344 | 2.368 | | 4.712 |
| 2010 | 2.369 | 2.355 | | 4.724 |
| 2011 | 2.415 | 2.432 | | 4.847 |
| 2012 | 2.436 | 2.456 | | 4.892 |
| 2013 | 2.412 | 2.446 | | 4.858 |
| 2014 | 2.401 | 2.434 | | 4.835 |
| 2015 | 2.369 | 2.431 | | 4.800 |
| 2016 | 2.386 | 2.417 | | 4.803 |

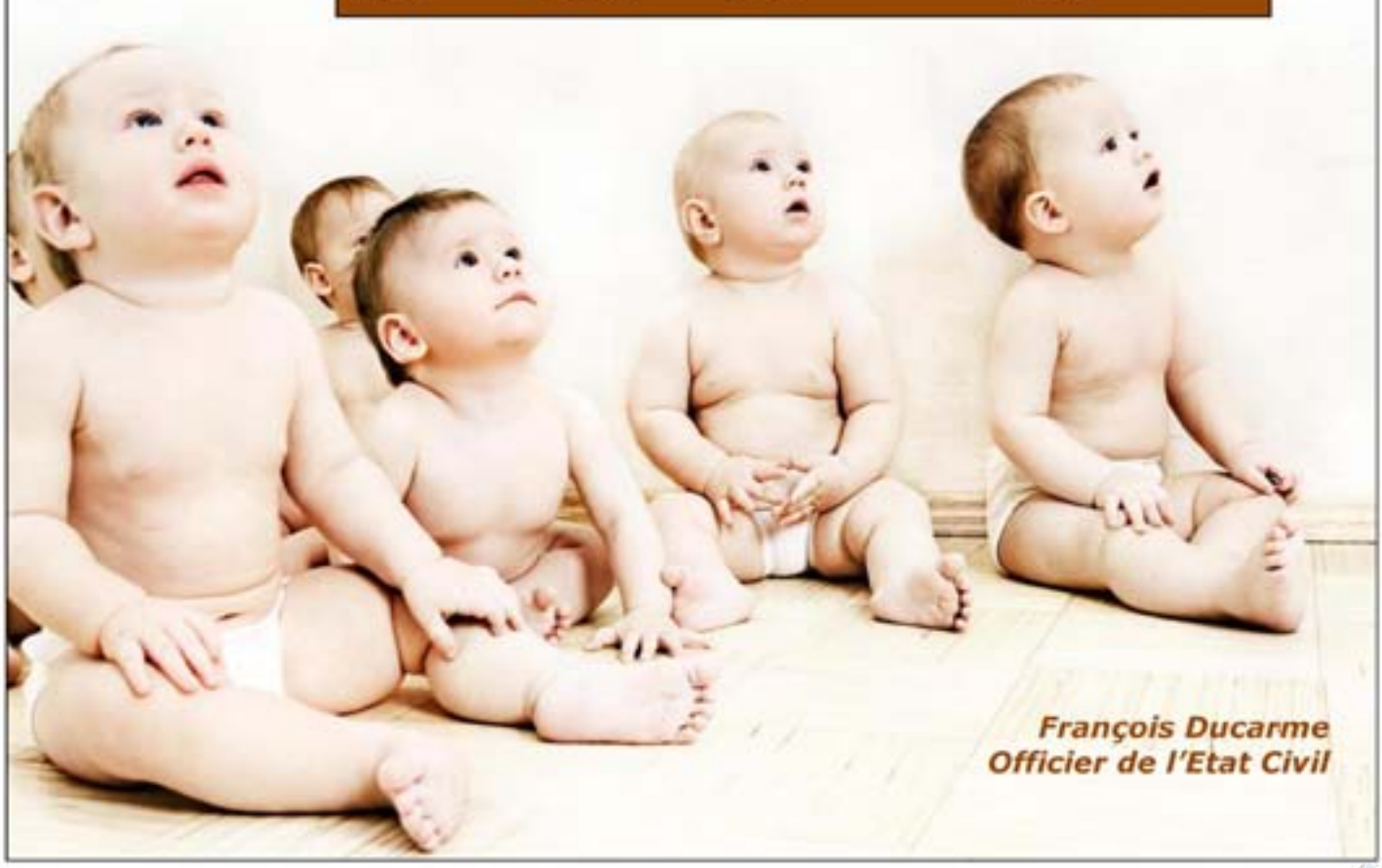

***François Ducarme***
***Officier de l'Etat Civil***

*Comme vous avez pu le constater, un commerce très particulier vient d'ouvrir ses portes sur la place de Sivry dans le bâtiment qui abritait dernièrement les services de la Mutualité Chrétienne.*

Cette activité commerciale soutenue par l'Administration communale est le résultat de la volonté des citoyens, et plus spécialement des chevrotins, de soutenir une activité au centre du village qui malheureusement voit ses commerces fermer les uns après les autres. Cette expérience n'est pas unique puisque très régulièrement en France, les municipalités soutiennent l'installation ou la réouverture d'une épicerie ou d'un bistrot.

Lors des rencontres citoyennes, vous avez été nombreux à souhaiter le retour d'une boulangerie dans ce village qui en comportait au moins trois il y a une vingtaine d'années. Nous avons voulu compléter ce service par la vente de produits locaux fabriqués par des villageois qui ont décidé de s'investir dans une production de qualité respectueuse de votre santé et de l'authenticité. En consommant local, vous encouragez l'ensemble du secteur des petits producteurs qui se développe progressivement et qui peu à peu fera partie de notre économie locale.

Il y a une année, une initiative similaire mais privée a vu le jour à Rance : « D'ici et d'ailleurs ». Le secteur bio se développe au travers de ces commerces où les citoyens deviennent des « consom'acteurs » plutôt que des consommateurs, privilégiant de plus en plus la qualité à la quantité, la production locale à la production industrielle, une alimentation saine privilégiant les filières courtes.

Je vous invite à découvrir ces deux commerces et surtout pour votre santé à privilégier les produits locaux.

Jean-François Gatelier
Bourgmestre

# Les forêts communales un bien commun ... fragile

En Wallonie, en cohérence avec les grandes orientations régionales convenues au sein du dernier code forestier de 2008 et de toute façon, toujours dans l'intérêt général, il revient aux élus des collectivités communales, en lien avec le Département de la Nature et des Forêts (DNF), partenaire historique, de gérer et d'administrer l'ensemble des propriétés forestières communales.

Sivry-Rance n'échappe pas à ce principe pour ces quelque 2.200 hectares communaux de bois et forêt.

Pour cela, la mise en œuvre d'une gestion durable et multifonctionnelle doit s'appuyer sur un dialogue permanent, une collaboration active et bien évidemment, des objectifs partagés. Le partenariat est donc le principe fondateur de cette collaboration séculaire entre la Commune et l'Administration forestière.

Ainsi, le DNF accompagne la Commune et lui fournit un ensemble de prestations destiné à assurer la gestion et la mise en valeur multifonctionnelle de notre patrimoine forestier.

Dans ce contexte, le DNF assure, au profit de Sivry-Rance :

- La préservation de notre patrimoine forestier : via la surveillance des forêts, un certain suivi foncier et la prévention des risques naturels ;
- La valorisation de ce patrimoine dans un principe de gestion durable et multifonctionnelle : via l'élaboration et la mise en œuvre d'un aménagement forestier, la régénération du massif et la délivrance des bois.

Pour notre part, la responsabilité forestière communale, c'est d'approuver les choix qui conduisent aux décisions d'aménagement, de régénération et de délivrance.

C'est à ce titre que la Commune a la pleine responsabilité de prendre les décisions adéquates relatives à la destination des produits forestiers, au mode de vente des coupes, aux prix de retrait, au budget forestier, à la réalisation des travaux sylvicoles, à l'ouverture de la forêt au public, à la gestion de la chasse et de la pêche, et aux autres actes de gestion, dans les limites fixées par le décret et les Arrêtés du Gouvernement wallon.

Dans ces circonstances, en fonction des périodes, selon les utilisateurs et surtout compte tenu que notre forêt est un écosystème fragile, il convient de respecter certains principes élémentaires.

Abordons cette vision sous 3 aspects très régulièrement rencontrés dans nos forêts.

*En période de chasse : prudence.*

En trop grand nombre, certaines espèces animales peuvent largement compromettre le renouvellement de la forêt en broutant ou en détruisant les jeunes pousses ou les graines.
La chasse permet de préserver le nécessaire équilibre entre la faune et la flore en limitant les populations, par exemple de sangliers ou de chevreuils.

Pour cela, des journées de chasse sont organisées principalement en automne et en hiver, selon les différents lots loués et ces zones chassées sont alors particulièrement dangereuses pour le public.

Le calendrier des jours de chasse en forêt communale est disponible à l'Office du Tourisme et à l'Administration communale. Il est aussi affiché aux principales entrées forestières.

Respectons scrupuleusement ces jours de chasse et les panneaux de signalisation les annonçant. Ne pas s'y conformer, vous met en grand danger et est, accessoirement, passible d'amende.

*La cueillette, oui … mais avec modération.*

Région, province, commune, CPAS, Fabrique d'église : toutes les forêts publiques ont un propriétaire.
Or, si dans les Domaniales (Forêts appartenant à la Wallonie), la cueillette des menus produits est tolérée sous certaines conditions, dans les bois et forêts communaux de Sivry-Rance, il faut détenir un permis délivré préalablement par l'administration locale.

Cependant, les cueillettes excessives peuvent menacer des espèces même parfois courantes. N'oublions pas que certaines baies et champignons peuvent être toxiques et que certaines espèces floristiques rares sont protégées. Enfin, la cueillette au-delà des limites autorisées est aussi passible d'amende.

*L'utilisation du milieu forestier pour certains loisirs :*
*quelques règles utiles visant à partager l'espace et bien-vivre ensemble.*

**Les peuplements forestiers sont constitués de grands arbres, de jeunes plants, mais aussi de toute une végétation nécessaire à la vie et à la santé de la forêt.**

**En dehors des chemins et sentiers autorisés, le passage des VTT, des cavaliers et des randonneurs peut détériorer cette végétation, entraîner le tassement des sols et accélérer l'érosion. C'est aussi une cause de dérangement préjudiciable pour la faune forestière.**

**En forêt, les véhicules « Moteur » sont prohibés sauf motif légitime dérogatoire.**

**La forêt est un espace privilégié pour pratiquer de multiples activités en fonction de ses aspirations mais c'est aussi un lieu de travail pour de nombreux métiers. C'est enfin un milieu vivant qui demande une attention particulière.**

**Dans ces conditions, si je veux organiser une activité en forêt, pourquoi ne pas prendre directement contact avec l'agent du triage concerné ? Ainsi, en s'y prenant à l'avance et en parfaite concertation entre le propriétaire, le gestionnaire et l'utilisateur, les modalités convenues aboutiront à une manifestation réussie en bonne harmonie avec tout le monde et en principe, sans préjudice pour le milieu naturel.**

***Tout renseignement utile peut être demandé***
***soit au service administratif***
***de la Commune de Sivry-Rance***
***soit au Département de la Nature et des Forêts***
***Cantonnement de Thuin***
***Chemin de l'Ermitage 1 b***
***6530 – Thuin.***

**Alain LALMANT**
**Echevin**

# N.M.D.

## l'Etat-Civil de Sivry-Rance

### du 1er juin au 31 juillet 2017

## Naissances

| Né(e) le | Nom et prénoms | Adresse |
|---|---|---|
| 10/06/2017 | Delmarle, Liana | Montbliart |
| 28/06/2017 | Staes, Mila | Montbliart |
| 04/07/2017 | Hanotiau, Marylou | Rance |
| 13/07/2017 | Elis, Martin | Rance |
| 17/07/2017 | Divok, Samuel | Sautin |
| 20/07/2017 | Brixhe, Alizée | Sivry |

## Mariages

| Noms et prénoms | Date mariage | Adresse |
|---|---|---|
| Barbençon, Sylvia<br>Bayet, Anaïs | 03/06/2017 | Montbliart |
| Benabbas, Hasna<br>Delhaye, Alan | 20/07/2017 | Sivry |
| Stoupy, Remy<br>Vandewiele, Aude | 29/07/2017 | Rance |

## Décès

| Né(e) le | Nom et prénoms | Date déces | Adresse |
|---|---|---|---|
| 06/08/1943 | Jonniaux, Thérèse | 19/06/2017 | Rance |
| 02/05/2002 | Lefèvre, Emilien | 21/06/2017 | Rance |
| 17/06/1938 | Champagnac, Nelly | 07/07/2017 | Grandrieu |

LE BEAUCHAMP

Chaussée de Mons 55b
6460 CHIMAY
Tél. 060 21 38 70
Fax : 060 21 99 63

BRASSERIE - RESTAURANT

Spécialité Moules et raclettes en saison.

Terrasse panoramique

Fermé lundi soir et mardi

Vous êtes confrontés à un décès appelez-nous
au 071/58.87.34

Pompes funèbres
Honoré & Descamps

Bureau : Rue Rempart Nord 1
Funérarium : Avenue de l'Esplanade 33
BEAUMONT
David Cochez → Notre spécialiste du deuil

ASSURANCES
AXA, ALLIANZ, BALOISE, DAS, ...
Votre courtier agréé
SOGEPRO scrl
à votre disposition tous les jours
Sur rendez-vous à votre domicile
Tél & Fax : 060/377 542 Gsm : 0473/122 468
E-mail : sogepro@skynet.be
Adresse : 51, rue de Maubert à 6464 CHIMAY

proxy DELHAIZE
PROXY DELHAIZE
Sivry-Rance
060 21 56 86
Votre supermarché de proximité !

Boucherie Manu et Fils
060 41 21 08
La qualité pour votre santé !

LE MEILLEUR SERVICE AU MEILLEUR PRIX
MOMIGNIES PNEUS SERVICES
Passion Pneu
Site: www.momignies-pneus.com
30, rue Chantrenne - 6590 MOMIGNIES (Belgique)
Paiement par carte Visa Eurocard
0032 60 51 14 86
BATTERIE
PNEUS AGRICOLES
Ouverture tous les jours de 8H15 à 12H et de 13H30 à 18H
Le samedi de 8H15 à 12H et de 13H30 à 16H

Achat - Vente
TOYOTA
GARAGE - CARROSSERIE
S.P.R.L. PHILIPPE JULLIEN
Chaussée de Mons 69
6470 SAUTIN
Tél./Fax : 060/45.63.45

D'Ici et D'Ailleurs
RANCE
MAGASIN
BIO, TERROIR ET ARTISANAL ET SANDWICHERIE
Heures d'ouverture: Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi: de 08h00 à 18h30
Samedi de 09h00 à 18h30 Fermé le Lundi et le Dimanche
Pendant les congés scolaires : de 09h00 à 18h30
Adresse : Rue des Combattants, 8a - 6470 Rance
Tél : 060/21 91 84

Pharmacie de Sivry
Grand Place 7
6470 Sivry
Tél. 060 45 51 19
www.pharmaciedesivry.be

CHAUFFAGE - SANITAIRE
ÉLECTRICITÉ - POMPE À CHALEUR
Installation - Entretien & Réparation
FLOREQUIN Michel
Rue de l'Esclinchamps 25
6470 SIVRY
Tél./Fax : 060 45 53 84
GSM : 0495 18 45 68
florequinmichel@skynet.be
Agréé CEDICOL n° TF 18642

MENUISERIE GENERALE BOIS-PVC-ALU
Toutes menuiserie Intérieur & Extérieur

SPRL MOREAU

YVES MATHIEU MOREAU

Chassis-Portes-Portes Intérieur-Volets-Portes de Garage-Toutes Rénovations-Parquets-Escaliers-Plafonds-Amenagement Grenier-Bardages,...ect
!!!! Nombreuses References !!!!

Rue Pierre Modeste , 1
6470 Montbliart (Sivry-Rance)
(Belgique)

!!! Devis Gratuit !!!

GSM : 0479/541609 ou 0494/254621
Tel/Fax : 060/412109

KÖMMERLING

www.moreau-moreau.be Email : mathestar@hotmail.com

Chée de Chimay 43
(Pont du Prince) 6500 BEAUMONT
+32(0)71.58.84.89

CHANTIERS BEAUMONTOIS

www.chantiersbeaumontois.be

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h à 18h.
Le samedi de 8h à 12h.

MATERIAUX
BOIS
CARRELAGES
BRICOLAGE
ELECTRICITE
PEINTURE

53 ans
d' expérience depuis 1962

SPAR

Fraîcheur et qualité
à deux pas de chez vous!

Alimentation générale
et boucherie ARTISANALE

Ouvert le dimanche matin
Rue de Martinsart, 4A - SIVRY

Tél + 32(0) 60 45 58 36

• Electricité
• Chauffage
• Sanitaire
• Climatisation

STA TECHNIQUE

info@statechnique.be
Zoning Industriel de Boileux - 6464 Chimay

060/210.430 www.statechnique.be

D-Clic photo
UN STYLE POUR VOUS RÉVÉLER
www.d-clicphoto.com
Cédric FRANCOIS
+32(0)497/111.210

A partir de 480€*
4h de prestation
Photos illimitées

Reportage Photo de Mariage
*Au programme:
- Les frais de déplacement compris.
- Réalisation d'une galerie Web avec un lien privé.
- Le DVD avec toutes les photos en haute définition, photos libres de droits.
- 10 remerciements offert (format 10/15cm)
Offre valable au Nord de la France et toute la Belgique

briez bruno
ENTREPRISE GENERALE
DE MENUISERIE INTERIEURE
ET EXTERIEURE

Pompes funèbres et funérarium SAUTIN
Organisation de vos funérailles 24h/24

Rue de la Régence, 7 – 6470 GRANDRIEU
Tél. 060/45 50 72 - GSM 0475/95 32 71 - Fax 060/45 65 74

Les frères
LURQUIN
De père en fils depuis 1947
DISTRIBUTEUR OFFICIEL
TEXACO
Le n° de l'économie !
071 53 33 74
Renseignez-vous!
Rue du Chemin de Fer, 15B • Thuillies

Pour toute commande de min 150€ * htva
Recevez une remise de 20€!

CB 1
VOS IMPRIMES A PRIX PLANCKER
CBIMPRIME@HOTMAIL.BE
GSM.0478 36 05 64

Sur notre catalogue textile*:
Serviettes microfibres, sacs de sports, t-shirts, ...
*hors frais d'impression. Infos et conditions par mail.
CB Imprime

*sur présentation de cette annonce

CB 1
TOUS VOS IMPRIMES A PRIX PLANCKER
0478 36 05 64 CBIMPRIME@HOTMAIL.BE

«Au Château Nougatine»
Christelle & Geoffrey
DESORNE-STRZELCZYK
Grand'Rue 44 6470 RANCE
+32(0)497 03 86 22

COMMUNE DE
SIVRY-RANCE

Intéressé pour une parution
dans le prochain numéro?
contactez Laurent Robert
au 060/41 41 18

Faites appel à l'ADMR
pour Mieux vivre chez vous !

Vous avez besoin d'une aide familiale, d'une garde à domicile ou d'une aide ménagère

060 21 21 18
chimay@admr.be

N'attendez plus, contactez-nous !

ADMR
AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL
Rue de Virelles 71 - 6460 Chimay
www.admr.be

Maison
Salmon-Dubois
Rue Alfred Lenoble 8 - 6470 GRANDRIEU
Tél. 060/21.90.92
ELECTRO-MENAGERS • ARTICLES CADEAUX
ARTICLES MENAGERS
POELES A PELLETS, A BOIS, CHARBON
Ecologique, sans fumée, économique, programmable, allumage automatique, très peu de cendres. Stockage des pellets très facile et propre (Sac de 15 kg)
Conditions spéciales sur les poêles à voir au magasin.
Vente de pellets
Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 17h,
le samedi de 8h30 à 12h ou sur RDV. Fermé le lundi

Inscriptions toute l'année

# CEFA

Centre d'Education et de Formation en Alternance

De 15 à 21 ans

**Rance** Institut Technique de la Communauté française

Rue Pauline Hubert 40

Tél. 060/ 21.06.20 - 0474/24 83 73

marc.ternet@hotmail.com

**2 jours** au centre de formation + **3 jours** rémunérés en entreprise

## Formation aux métiers en pénurie

Deviens(H-F) un professionnel de la construction, de l'entretien des parcs et jardins, de la syviculture et de l'hôtellerie.

- 6e qualification
- CESS + 7e traiteur

**Emploi assuré** en suivant la formation unique dans tout le Hainaut

**Boucher-Charcutier Desosseur** (H-F)

www.cefaweb.be



CHIMAY

DISCOBEER

Bières • Eaux • Vins • Alcools

Les riches pâturages du pays de Chimay

Alimentation

HORÉCA • FESTIVITÉS • COLLECTIVITÉ • PARTICULIER

Zoning industriel, 5b - B-6464 Baileux

D : 060/21.12.99 - RP : 060/51.13.15 • www.discobeer.be



# DISCOUNT BIERES

## CHARDON Pascal

Rue du Commerce, 22
RANCE
Tél. 060/41 10 33
GSM. 0478/59 22 90

**Toutes bières et eaux belges et étrangères au prix de gros**

Ouvert le lundi de 9 à 12 h.
Fermé le lundi après-midi.
Ouvert le mardi de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.
Mercredi : fermé toute la journée.
Jeudi, vendredi et samedi :
Ouvert de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.
Fermé le dimanche et les jours fériés.

# PIRLOT BETON

Rue de Chimay 22 - 6461 VIRELLES
Tél. 060/21.13.62 • Fax 060/21.30.91
E-mail : sprl.renepirlot@skynet.be

# Réforme des aides à l'emploi

***Suite au transfert des compétences opéré en vertu de la sixième réforme de l'Etat, la Région wallonne est devenue compétente afin d'organiser sa propre politique régionale en matière d'aides à l'emploi.***

***Dans ce cadre, le Gouvernement wallon a entamé une profonde réforme des aides à l'emploi qui vise à harmoniser et simplifier les mécanismes actuels, notamment par la suppression des mesures les moins pertinentes et la fusion des dispositifs visant les mêmes « groupes cibles ».***

***L'objectif de cette réforme est d'assurer une plus grande accessibilité et une meilleure utilisation pour les employeurs et les travailleurs qui en bénéficient.***

***Cette réforme a pris effet le 1er juillet 2017.***

**Quelles aides et pour qui ?**

**Impulsion -25ans**

**Cette aide à l'emploi cible prioritairement les jeunes les moins qualifiés en proposant l'octroi d'une allocation de travail d'un montant forfaitaire et dégressif pendant une durée de 36 mois maximum pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans peu et moyennement qualifiés.**

**Montant de l'aide :**

**(Allocation de travail déduite par l'employeur au salaire net)**

- **Allocation de travail de 500 euros/mois pendant les 24 premiers mois**
- **Allocation de travail de 250 euros/mois du 25ème au 30ème mois**
- **Allocation de travail de 125 euros/mois du 31ème au 36ème mois**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 500€/mois | 500€/mois | 500€/mois | 500€/mois | 250€/mois | 125€/mois |
| 2 ans | | | | 6 mois | 6 mois |

**Public cible** : ces aides sont accessibles aux jeunes de moins de 25 ans, de langue française, ayant leur résidence en Wallonie :

- peu qualifiés (ne possédant pas de certificat ou de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou équivalent) dès le premier jour d'inscription comme demandeur d'emploi,
- moyennement qualifiés (possédant au maximum un certificat ou de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou équivalent) et inoccupé depuis au moins 6 mois.

**Employeurs concernés** : tous les secteurs d'activités (marchand, non-marchand et pouvoirs locaux).

**Cumul** : Cette aide ne peut pas être cumulée avec l'impulsion 12mois+ ni avec l'impulsion insertion mais peut être octroyée en même temps que des réductions de cotisations sociales.

## Impulsion insertion

L'impulsion insertion a pour objectif d'offrir une première expérience professionnelle à chaque jeune qui, 18 mois après sa sortie de l'école, présente des difficultés à s'intégrer sur le marché du travail.

Dans ce cadre, le jeune bénéficiera d'un contrat de travail à temps plein d'une durée minimale de 12 mois et d'un accompagnement pendant la durée du contrat de travail.

**Montant de l'aide :**

700 euros par mois pendant 12 mois maximum. Cette aide forfaitaire sera payée au jeune (ce montant sera déduit par l'employeur du salaire net).

**Public cible** : Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, de langue française, inoccupés depuis au moins 18 mois, n'ayant aucune expérience professionnelle et ayant leur résidence en Wallonie.

**Employeurs concernés** : tous les secteurs d'activités.

**Cumul** : L'impulsion insertion ne peut pas être cumulée avec les impulsions –25ans et 12mois+

Le demandeur d'emploi ne peut bénéficier de l'impulsion insertion qu'une seule fois !

## Impulsion 12mois+

(demandeurs d'emploi de longue durée)

Cette aide cible les demandeurs d'emploi les plus fragilisés inscrits depuis plus de 12 mois et se traduit par l'octroi d'une allocation de travail d'un montant forfaitaire et dégressif pendant une durée de 24 mois maximum pour les demandeurs d'emploi de longue durée qui ont au moins un an d'inoccupation.

**Montant de l'aide :**

**(Allocation de travail déduite par l'employeur au salaire net)**

- **Allocation de travail de 500 euros/mois pendant les 12 premiers mois**
- **Allocation de travail de 250 euros/mois du 13ème au 18ème mois**
- **Allocation de travail de 125 euros/mois du 19ème au 24ème mois**

| | 500€/mois | 500€/mois | 250€/mois | 125€/mois |
|---|---|---|---|---|
| 1 an d'inoccupation | 1 an | | 6 mois | 6 mois |

**Public cible : ces aides sont accessibles à tous les demandeurs d'emploi, de langue française, inoccupés depuis au moins 12 mois (quel que soit leur niveau de qualification) et ayant leur résidence en Wallonie.**

**Employeurs concernés : tous les secteurs d'activités.**

**Cumul : Cette aide ne peut pas être cumulée avec l'impulsion –25ans mais peut être octroyée en même temps que des réductions de cotisations sociales.**

## Impulsion 55ans+

**(travailleurs âgés de plus de 55 ans)**

**Cette aide consiste en l'octroi de réductions de cotisations sociales à concurrence d'un montant forfaitaire et progressif pour les travailleurs de plus de 55 ans dans le secteur privé marchand, conditionnés à un plafond salarial.**

**Montant de l'aide :**

- **Réduction des cotisations sociales de 400 euros/trimestre pour les travailleurs âgés de 55 à 57 ans ;**
- **Réduction des cotisations sociales de 1.000 euros/trimestre pour les travailleurs âgés de 58 à 61 ans ;**
- **Réduction des cotisations sociales de 1.500 euros/trimestre pour les travailleurs âgés de 62 ans jusqu'à la pension.**

**Public cible : les demandeurs d'emploi qui rentrent dans les conditions d'âge (au moins 55 ans au dernier jour du trimestre) et qui sont en-dessous de plafond salarial (13.669,09 euros brut par trimestre).**

**Employeurs concernés : uniquement le secteur marchand.**

| 400€/trimestre | 1.000€/trimestre | 1.500€/trimestre |
|---|---|---|
| 55 à 57 ans | 58 à 61 ans | 62 à 67 ans |

***Pour le C.P.A.S.,***
***Le Directeur général, Renaud PESTIAUX***
***La Présidente, Magali SCHEPERS***

# Limiter la dérive des produits phyto

**Nous sommes tous conscients que la production agricole doit répondre à de nombreux critères commerciaux et sanitaires afin de mettre sur le marché, en quantité suffisante, des produits sains, sûrs et sans défaut. Pour répondre à ces exigences, les chercheurs et les scientifiques ont mis au point des techniques et des produits qui aident les agriculteurs à produire plus et mieux.**

**Les engrais de synthèse et les produits phyto (herbicides, fongicides, insecticides) sont donc largement utilisés, mais la banalisation de leur usage et la prise de conscience des risques pour la santé font cependant réfléchir à la façon de les utiliser.**

**Attention aux risques de dérive.**

**Si l'agriculteur décide de traiter sa parcelle, il doit être conscient que la dérive des produits peut affecter gravement les zones autour de son champ :**

- **les zones habitées, les écoles, les zones de loisirs, les sentiers de randonnées, les cours d'eau ;**
- **les autres cultures : parcelles en agriculture biologique, cultures sensibles au type de produit.**

**Les dérives de produits sur des parcelles en agriculture biologique peuvent avoir de graves conséquences pour le producteur bio. Dans le cas d'un herbicide, les effets sont directement visibles, le bio doit détruire et perd une partie de sa récolte. Pour les fongicides ou les insecticides, peu d'effets visibles, mais lors des analyses, si des résidus sont détectés, la production est déclassée avec des conséquences financières importantes.**

**Pour tous ceux qui utilisent des produits, avant d'entreprendre le traitement phyto sur une parcelle, analysez correctement la météo, attention à la vitesse et à la direction du vent, à l'humidité de l'air et à la température. Fermez correctement les buses du pulvérisateur lors des manœuvres. Laissez toujours une bande tampon le long de votre parcelle pour ne pas contaminer vos voisins, surtout si les conditions météo ne sont pas optimales.**

**Les facteurs d'évaluation de la dérive des produits s'articulent suivant différents axes :**

- **la parcelle : taille, localisation, orientation, présence de haies (homogènes ou discontinues), cours d'eau ;**

- **la végétation: hauteur des plantes, densité de la végétation ;**

- **le type de traitement : fongicides (parfois effet de coloration), insecticides (odeurs), herbicides (dégâts les plus visibles en cas de dérive) ;**

- **le matériel : modèle du pulvérisateur, quantité d'eau utilisée, taille des gouttelettes (au plus elles sont petites au plus il y a de risque de dérive) ;**

- **la météo : vitesse et orientation du vent, température, humidité de l'air.**

**Marie-Pierre BAUFFE,**
**Conseillère communale**

# Et si on y réfléchissait ensemble ?

**Avez-vous déjà remarqué les raccourcis et autres amalgames de tout poil que notre société engendre ?**

**C'était mieux avant ! Tous pourris ! On ne respecte plus rien ! Ils s'en foutent plein les poches ! Tout fout le camp ! J'ai des droits (… et très peu de devoirs) ! J'exige que … ! Il n'y a qu'à … ! La commune n'a qu'à le faire ! Je ne suis pas responsable ! Du pain et des jeux ! Gauche-Droite, c'est ringard ! …., ….**

**Bref, notre société deviendrait de plus en plus individualiste et le règne de l'économie libérale mondialisée et exacerbée nous isole de plus en plus les uns et les autres, nous formatant irrémédiablement vers une forme de pensée unique morbide.**

**Or, c'est dans cet esprit que des femmes et des hommes tentent de gérer au quotidien le « Vivre ensemble » au sein de notre petite collectivité locale.**

**Pas simple, pas évident, me direz-vous ! Mais on ne nous a pas mis le couteau sous la gorge pour y aller. Nous y sommes bien souvent par simple passion et par souci de servir au mieux notre commune et ses habitants.**

**Je suis intimement convaincu que la politique ne doit pas être une finalité en soi. Tout mandataire doit impérativement garder à l'esprit qu'il pourrait faire autre chose, sinon, il s'accroche au pouvoir et il en arrive à ne plus savoir pour quoi et pour qui il agit.**

**A l'avenir, continuer à déployer autant d'énergie et de passion dans un monde aussi versatile, décrié et plein d'incohérence, devrait intéresser probablement de moins en moins d'hommes et de femmes de bonne volonté et de qualité. C'est probablement dommage mais c'est surtout fondamentalement dangereux.**

Dans les médias, les scandales, tout dossier, parti et personne confondus sont devenus aussi courants que les nuages qui obscurcissent régulièrement notre horizon. Faire de la politique aujourd'hui (peut-être un peu moins sur le plan local), c'est sensiblement plus qu'hier, prendre le risque de recevoir des coups dont on ne se relève pas nécessairement.

Regardez autour de vous et vous constaterez que les fondamentaux de la culture et du vivre ensemble ont été troqués depuis des années en faveur du clinquant et des paillettes. On nous oriente irrémédiablement vers une pensée unique où même les bobos, les nantis et surtout les bien-pensants sont à la communication permanente.

On en viendrait à générer un appauvrissement - certains considèrent qu'il s'agit même d'un génocide - de l'esprit. Dans ce contexte, deux pensées m'interpellent particulièrement :

« *Le drame de notre époque, c'est que la bêtise pense.* » (Jean Cocteau)

« *Nous sommes en train de développer toute une série de techniques qui permettent aux oligarchies aux commandes d'amener les gens à aimer leurs servitudes.* » (Aldous Huxley)

Quand on ne nous parle pas de rendement, de profit, de dividendes et de consommation, on nous parle alors de paraître, de strass, de loisirs et de jeux. Ce qui ne produit aucun rendement immédiat est désormais considéré comme totalement inutile.

On nous bassine avec le fait qu'il faut d'abord créer de la richesse pour pouvoir la redistribuer. Or, force est de constater que de plus en plus, les très riches sont de moins en moins enclins à partager. N'y a-t-il pas comme un grain de sable dans les rouages ?

Personnellement, je considère que si le progrès peut être nécessaire à l'homme, pourquoi alors ne pas admettre qu'il ne peut l'être sans l'évolution ? On y réfléchit ensemble quand vous voulez.

Alain LALMANT

## Commune de Sivry-Rance

### Secrétariat
Tél. 060/41.41.10
commune@sivry-rance.be
Ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

### Service Urbanisme
Tél. 060/41.41.17
olivier.bernard@sivry-rance.be
Le lundi de 09h00 à 12h00 et du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Permanence chaque lundi de 18h00 à 20h00, sauf juillet et août

### Service Population/Etat-Civil
Tél. 060/41.41.13 – fax : 060/45.60.57
anne.fostroy@sivry-rance.be ou marie-claude.dupont@sivry-rance.be
ou michael.nuee@sivry-rance.be ou chantal.watte@sivry-rance.be
Ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
les mardi et jeudi de 08h30 à 12h00
Permanence chaque premier samedi du mois de 9h00 à 11h00
chaque lundi de 16h00 à 19h00 sauf juillet et août

### Service Police
Tél. 060/41.40.70
Permanence rue Basse-Hollande 1 à Rance
Lundi, de 13 à 17h – Jeudi, de 9 à 12h – Vendredi, de 13 à 17 h

*Pour ce dernier service, en dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser :*
*au Commissariat de Police de Beaumont, rue G. Michiels, 13, tél. 071/53.90.30*
*ou au Commissariat de Police de Chimay, chaussée de Couvin, 132, tél. 060/21.06.40*
*(en cas d'urgence, former le 101)*

## SOMMAIRE


Page 1 – Editorial (Jean-François Gatelier)
Page 2 – L'accueil temps libre (François Ducarme)
Page 3 – Sivry-Rance : natalité et population (François Ducarme)
Page 4 – Le relais du terroir (Jean-François Gatelier)
Page 5 – Les forêts communales, un bien commun fragile (Alain Lalmant)
Page 8 – Naissances Mariages Décès : l'Etat-Civil de Sivry-Rance
Page 13 – Réforme des aides à l'emploi (Magali Schepers)
Page 16 – Limiter la dérive des produits phyto (Marie-Pierre Bauffe)
Page 18 – Et si on y réfléchissait ensemble ? (Alain Lalmant)
Page 20 – Page administrative



*Administration communale*
*Grand-Place 2*
*6470 – Sivry*
*060/41.41.10*

*Service des Travaux*
*Rue Là-Haut 23*
*6470 – Sivry*
*060/45.63.12*

*Centre public d'action sociale*
*Rue Godart 2*
*6470 – Sivry*
*060/41.41.90*

*Zone de Police Botha*
*Rue Basse-Hollande 1*
*6470 – Rance*
*060/41.40.70*



*Bulletin communal de Sivry-Rance*

*N° 2 – 2017*

*Montbliart*
*Ancienne cure et église*


*Administration :*
*Laurent Robert*

*Correction :*
*Yves Cogneau, Jean Dumoulin*

*Imprimeur :*
CB1 – Rance

*Distribution : La Poste*

*Editeur responsable :*
*J.-F. Gatelier*
*Bourgmestre*
*gatelierjf@gmail.com*

## Contrôles de vitesse à Sivry-Rance

| DATE | RUE | LIMITATION DE VITESSE | TOLERANCE | NOMBRE DE VEHICULES CONTROLES | NOMBRE D'INFRACTIONS | VITESSE MAX CONTROLEE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 13/03/2017 | Grand-rue | 50 | 67 | 174 | 1 | 75 |
| 19/04/2017 | Rue de Martinsart | 50 | 67 | 173 | 8 | 75 |
| 19/04/2017 | Rue de la Station | 50 | 67 | 41 | 8 | 93 |
| 19/04/2017 | Rue de la Libération | 50 | 67 | 38 | 16 | 93 |
| 24/04/2017 | Rue de la Verrerie | 50 | 69 | 131 | 1 | 70 |
| 24/04/2017 | Rue des Combattants | 50 | 68 | 32 | 0 | 63 |
| 24/04/2017 | Rue des Déportés | 50 | 68 | 49 | 8 | 111 |
| 08/05/2017 | Rue des Déportés | 50 | 68 | 34 | 8 | 100 |
| 08/05/2017 | Rue de la Libération | 50 | 68 | 24 | 3 | 87 |
| 08/05/2017 | Rue de la Station | 50 | 68 | 45 | 8 | 79 |
| 02/06/2017 | Grand-rue | 50 | 67 | 274 | 3 | 80 |
| 02/06/2017 | Route de Mons | 70 | 88 | 243 | 10 | 101 |
| 09/06/2017 | Rue Pauline Hubert | 50 | 69 | 83 | 1 | 71 |
| 16/06/2017 | Rue de la Verrerie | 50 | 68 | 119 | 3 | 70 |
| 16/06/2017 | Rue de la Station | 50 | 68 | 54 | 6 | 72 |
| 19/06/2017 | Rue de Martinsart | 90 | 110 | 37 | 1 | 124 |
| 19/06/2017 | Rue Moulard | 50 | 67 | 2 | 0 | 43 |
| 19/06/2017 | Rue de France | 90 | 108 | 20 | 0 | 84 |

## Interventions des services de sécurité-incendie à Sivry-Rance

| Date | Rue | Nature de l'intervention | Origine des services de secours |
|---|---|---|---|
| 01-mai-17 | Rue du Montjumont | Incendie | Beaumont |
| 02-mai-17 | Rue de la Verrerie | Nettoyage de la chaussée | Beaumont |
| 16-mai-17 | Route de Mons | Nid d'abeilles | Beaumont |
| 18-mai-17 | Rue du Montjumont | Nid de guêpes | Beaumont |
| 27-mai-17 | Rue Godart | Nid de guêpes | Beaumont |
| 29-mai-17 | Rue du Trieu Benoît | Alerte Incendie | Beaumont |
| 06-juin-17 | Route de Mons | Balisage | Beaumont |
| 10-juin-17 | Rue de la Station | Nid de guêpes | Beaumont |
| 11-juin-17 | Grand-Rue | Fausse alerte assistance ambulance | Chimay |
| 15-juin-17 | Rue du Cimetière | Incendie | Beaumont |
| 15-juin-17 | Rue de la Libération | Fausse alerte fuite de gaz | Beaumont |
| 30-juin-17 | Rue Clarisse | Nid de guêpes | Beaumont |
| 01-juil-17 | Chaussée de Chimay | Fausse alerte incendie | Beaumont |
| 03-juil-17 | Rue du Grismont | Nid de guêpes | Beaumont |
| 07-juil-17 | Rue du Champ Martin | Nid de guêpes | Beaumont |
| 10-juil-17 | Rue de Sautin | Nid de guêpes | Beaumont |
| 13-juil-17 | Rue du Long des Bois | Incendie véhicule | Beaumont |
| 13-juil-17 | Rue de France | Nettoyage de la chaussée | Beaumont |
| 20-juil-17 | Rue de Chimay | Balisage | Chimay |
| 20-juil-17 | Rue des Terniaux | Nid de guêpes | Beaumont |
| 25-juil-17 | Rue de Martinsart | Nid de guêpes | Beaumont |
| 31-juil-17 | Rue Godart | Assistance ambulance | Beaumont |